

Le délégué régional

Service des Ressources Humaines

Affaire suivie par : Jérôme I

e-mail : [jerome. @cnrs.fr](mailto:jerome.@cnrs.fr)

Tel : 01 45 07 53 32

Monsieur Pierre EVESQUE
1, rue Jean Longuet
92290 CHATENAY MALABRY

Meudon, le 25 juin 2013

LR AR n° 1A 080 796 0243 9

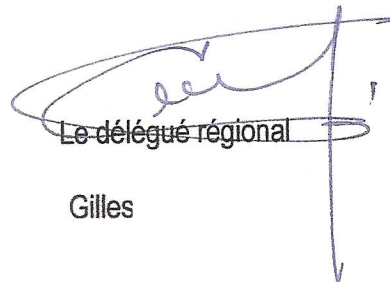
Monsieur,

Par courrier recommandé reçu le 17 juin 2013, vous me notifiez officiellement votre demande de saisine du Comité Médical Supérieur afin qu'il se prononce sur l'avis vous concernant rendu le 15 mai 2013 par le Comité Médical du CNRS. Je vous informe par la présente que j'ai donné suite à votre demande et saisi le Comité Médical Supérieur.

Dans l'attente de l'avis de ce dernier qui me permettra de statuer de façon définitive sur l'attribution éventuelle d'un congé de longue maladie d'office, je suis tenu de vous placer dans une position statutaire régulière et conforme à votre situation.

Compte tenu de mon obligation en tant qu'employeur d'assurer la sécurité des personnes placées sous ma responsabilité, et des éléments en ma possession (dont plusieurs signalements provenant de la direction de l'Ecole Centrale de Paris au sujet de votre comportement depuis la saisine du Comité Médical), je vous informe que le maintien, à titre temporaire, de la décision du 17 mai 2013 vous plaçant en congé de longue maladie pour la période du 21 mai au 20 novembre 2013 me paraît être la moins préjudiciable pour vous dans une situation où mon devoir est de préserver au mieux votre santé.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.


Le délégué régional

Gilles



Délégation
Ile-de-France Ouest & Nord

www.cnrs.fr

1, place Aristide Briand
92195 Meudon cedex

T. 01 45 07 50 50
F. 01 45 07 53 35